

Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée¹

Mardi 17 septembre 2013, de 19h45 à 21h45

Elysée, salle polyvalente Lausanne

Parents :	Mmes Christine Dumas , Medalit Mury , Sylvie Pellaton Leresche , Dominique Zosso , MM. Daniel Bugmann , président, Levente Csikos , Alexandre Flückiger
Professionnels :	Mme Magali Launois , MM. Philippe Perrin , directeur, Hugues Renaud , Alexandre Wuillemin
Organisations :	Mmes Julie Buclin , Florence Chèvre , MM. Vincent Cruchon , Jean-Marc Pignat
Autorités politiques :	MM. Olivier Faller , André Gebhardt
Excusés/absents :	Mme Dominique Zosso , MM. Pierre Cambrosio (en congé sabbatique jusqu'en janvier), Jan Mrazek

M. Flückiger, de retour des USA nous raconte quelques anecdotes...et transmet son regard et un retour sur l'expérience en lien avec l'école

- 1. Adoption du PV de la dernière séance**
Le PV est adopté avec remerciements à son auteure.
- 2. L'ordre du jour est accepté**
Retour de la rencontre avec les élèves, et retour sur la fête seront repris dans le point quatre quarts.
3. Introduction de la thématique « confiance, motivation »
Démarrage par un jeu.
Cartes à disposition, chaque joueur met sur la table la carte qui lui parle le plus, puis choix de 3 cartes et présentation.

Les choix :
1^{er} groupe : thème motivation
Certaines cartes étaient plus liées à la surveillance... elles ont été retirées lecture des 3 cartes.

« Ne leur dites pas ce qu'ils ne doivent pas faire, mais ce qu'ils doivent faire (positivons..) ».

« Impliquer tous les membres de l'équipe pour les décisions clefs, s'ils ne peuvent y participer, expliquer leur pourquoi ils ne peuvent y participer ».

« Faites en sorte que tous les membres de l'équipe aient l'impression d'appartenir au groupe ».

2^{ème} groupe : thème Confiance
« Comprends mieux ton partenaire sans vouloir changer les pensées, attitudes, comportement de ton partenaire ».

« Ne dis pas oui à une demande à moins que tu le penses vraiment ».

« Célébrer et apprécier les conflits comme des opportunités d'apprentissage et gérer les conflits d'une manière constructive et collaborative ».
- 4. Echange quatre quarts, entre autres 50^{ème}**
Professeurs:
50^{ème}: les informations : Les festivités ont débuté le jour de la rentrée, tous les enseignants et les élèves se sont retrouvés, chanson de 1964, « les Copains d'abord ». Avec des enseignants musiciens, distribution de 1000 ballons aux élèves... puis lancer de ballons.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Différents moments ponctueront l'année à venir : d'abord les élèves de 11ème ... dernière semaine de septembre. Les parents seront informés des événements.
Puis les 10ème... les 9ème , 8ème et 7ème, avec les rac et les classes d'accueil.

Pour la semaine officielle du 12 au 17 mai; la journée officielle aura lieu le 12 mai à 17 h30 en présence des politiques dont certains sont d'anciens élèves (MM. P.-Y Maillard, D. Brélaz (anciens élèves), O.Tosato, J.-J. Schilt (ancien élève)..).

1ere représentation théâtrale : « le goût du sel », comédie musicale à l'aula, une représentation pour les élèves et deux en soirée (payants le lundi et mardi soir).

Encore en préparation, manifestations diverses, orchestres d'anciens élèves location d'une yourte ? (cf celle de la Maison de Quartier à la place de Milan- 250 places debout).

Financièrement : différentes recherches de fonds en cours : aide de la Ville, 15000.- frs (à rembourser avec les entrées financières dans la mesure du possible, démarches en cours auprès du Rotary Club, département (en principe financement de projets musique/école).
Ce qui est en place: les ventes de T-Shirt / verres avec le logo de l'établissement (dessiné par les élèves)

Quel est le rôle de la Commission d'établissement pour ces festivités ? à reprendre.

M. Perrin quitte l'Elysée le 31 décembre, il prend sa retraite à 60 ans.

Quelle sera sa place par rapport à cette fête ?

M. Yves Jatou est très engagé dans le comité d'organisation, M. Perrin n'exclut pas de donner un coup de main. ...et n'exclut pas d'être invité ...(son aide sera sous réserve des choix aussi de la nouvelle direction, si sa place a sens).

La nouvelle direction n'est pas encore nommée, le poste a été mis au concours (délai le 3 septembre).

Une maquette du collège va être réalisée par 2 élèves (environ 120 x 140) de l'ensemble des bâtiments. Idée de mettre en vitrine.

Ce 50ème suscite des projets auxquels ils n'avaient pas pensé, la maquette sera laissée à l'établissement (contribution au coût- 200 heures de travail des élèves, qui travaillent avec un ébéniste du boulevard).

Parents:

Retour Comité des élèves

Vu la présence de parents lors de la rencontre avec le comité des élèves, les différents points amenés par les élèves (notes transmises par Mme Guinard Dumas) sont commentées, et des réponses amenées :

Quelques points ont été soulevés :

Dans la charte: souhait d'introduire les notions de respect

- de l'environnement
- des uns et des autres

Questions en lien avec le bâtiment, comment le rafraîchir sans l'abîmer ?

Pour rappel, le site est classé ; la ville est responsable du bâtiment et de son entretien, la situation des finances n'étant pas au beau fixe, ils font des choix ; rénovation des salles en dessous il y a 2 ans, mais actuellement promesse que les travaux vont reprendre, en fonction des priorités, actuellement le bâtiment de l'Elysée n'est pas dans les priorités, en 2003, il y a eu visite de conseillers communaux ... les infos ont été transmises...

Priorité actuelle : mise de casiers (armoires en bois - constamment réparée ...) pas assez à disposition ... projet déposé à la Ville et on la relance.

Vu les classes à niveaux, la nécessité s'accroît au vu du déplacement des élèves.

Les classes ne peuvent être rénovées sans le regard de l'architecte, pour garder l'esprit (site classé), à reprendre.

Autre problème actuel: plus de place, 850 élèves.

Salle des élèves: le devenir ?? souhait des : fat boy, une table basse.. mise à disposition de matériel pour travailler (dictionnaire, craies,..) : la réponse donnée : bonne idée, et le corps enseignant est ouvert à ce qu'elle soit utilisée, mais elle doit être utilisée au début et à la fin de l'année scolaire pour l'économat (livres) - (soit mai et rentrée d'août) - les seuls locaux de libre seraient les abris – ce projet peut être repris , il a pris du temps en raison d'une réorganisation des enseignants en charge du travail avec le comité des élèves.



L'école est prête à fournir du matériel scolaire, mais souhaite savoir quel type de matériel (canapé,...), nécessité de gérer l'enveloppe financière. L'enveloppe n'est pas extensible, elle est le fruit des produits de vente des bars des élèves.

M. Mzarek a été informé.

Non -Utilisation de la salle de 15 minutes (entre 13h45 et 14 heures): cette décision a été prise pour raison de discipline, il est difficile de gérer la situation lorsque les uns mangent à l'atrium (sous surveillance d'un enseignant) et arrivent dans la salle des élèves ; en sus la bibliothèque doit être libérée et préparée pour accueillir les élèves ; des problèmes de rangement ont été signalés.

Collaboration avec les grands parents

M. Daniel Bugmann informe que dans certains collèges il y a des réflexions sur le comment inclure des retraités dans les écoles ; les enseignants seraient-ils d'accord de faire quelque chose en collaboration avec les retraités. (Pro Senectute)

A voir si cela est une piste intéressante, à garder en mémoire ?

Le stress: préparation des examens - exercices de relaxation à proposer ??

Assemblée des délégués : elle aura lieu le 2 octobre puis le nouveau comité des élèves sera élu

Les diverses informations seront transmises au comité des élèves

Pour le bâtiment : une idée émerge d'inviter le responsable avec qui on peut discuter, M. Vionnet, à reprendre.

Suite à l'article de l'Hebdo:

Information de la publication d'un article intitulé : Parents : Pire cauchemar des enseignants

Echange sur la thématique :

Réflexion à faire sur la question de la relation parents/enseignants

Témoignage à faire de la part de la Commission d'établissement, ce serait une piste à explorer

Plus difficile maintenant, car une minorité de parents ont des exigences fortes qui ne supportent pas les contraintes que peut donner l'école, on a l'impression que l'école est uniquement un service et ne devrait rien imposer.

A Genève, dans les écoles des beaux quartiers, les professeurs ont l'impression d'être les "domestiques" des parents.

Il est important que les parents aient aussi la possibilité de s'exprimer

Les personnes intéressées sont invitées à lire l'article

5. Création du « groupe règlements », but : élaborer une ébauche de règlement jusqu'en novembre

Etapas et agenda :

Création d'un groupe pour avancer dans les dossiers et présentables en l'état:

- règlement

Le règlement scolaire doit être LEO compatible (l'ancien est mis à jour dans cette LEO compatibilité); devait être prêt pour le 26 août , formellement pas en vigueur, est provisoire.

Ce lundi acceptation ou rejet du règlement au sein de la conférence des maîtres (toiletage), structure est la même (simplifications de redondances) / formel

Conférence des directeurs sera réalisée en lien avec les règlements puis ensuite le règlement doit être adopté par la Commission d'Etablissement

En fin de compte c'est le Département qui avalise.

Fonctionnement des usages

Mais la **charte** n'est pas du tout traitée, c'est donc un chantier à réaliser, pour laquelle on a carte blanche

Que peut-on apporter dans ce cadre à l'Elysée ?

Groupe constitué: pour travailler sur le règlement / sur la charte (valeurs)

Version à disposition dès lundi après la conférence des maîtres

Calendrier :

Règlement jusqu'à la fin de l'année courante (toutes les étapes de validation, conférences des maîtres / Commission d'établissement)

Rôle de la conférence des maîtres, de la Commission d'établissement ?



Comment travailler ensemble ?

Différences entre les collèges ?? - chaque collègue fait son règlement LEO Compatible, mais peut avoir ses spécificités (ex: pauses de midi - les usages).

Il reste à déterminer l'implication de la Commission sous forme de délégation, en plénum ? en consultation (sur présentation d'un projet, soumis au Conseil d'établissements) Ou délégation est informée des travaux.

Il faudrait une soirée explicative autour de ce règlement, difficile d'avoir un avis sans avoir d'explications

Imaginer une séance d'échange pour poser les questions après réception du texte.

Prendre en compte les considérations existantes.

Pour la suite: une proposition serait qu'un Groupe de travail constitué du côté des enseignants (4 à 5) ... possibilité de travailler avec une délégation du conseil d'établissement (2-3) , puis : conception: qu'est-ce qu'on veut ? - double règlement / usages et charte.

Mettre en place structure.

Travailler en groupe sur ces éléments.

Charge de s'organiser pour que la Commission d'établissement soit consultée par sa délégation et réciproquement.

Souhait que ce règlement soit présenté et que l'on puisse interroger, on peut passer par le quart professionnel au sein de la Commission d'Etablissement.

Voici comment les enseignants vont travailler: Comparatif ancien règlement / nouveau règlement suggestions de modifications.

Ce document sera remis par M Vuillemin. Merci aux personnes de faire lecture de ce document mis à disposition.

Qui peut être intéressé ?? on se détermine lors de la prochaine séance de comment on poursuit, et comment on travaille.

Il est important d'entendre ce que les gens du terrain disent, et comment ils entendent l'appliquer ? et pourquoi certaines règles font sens.

Décision

M. Vuillemin transmet le tableau : ancien règlement / nouveau règlement ... et commentaires

A reprendre pour la prochaine séance

6. **Bâtiment, comment se comporter dans un bâtiment classé ?
Inviter l'architecte de la Ville lors d'une séance M Vionnet, à reprendre**
7. **Compte – séance : définition du cadre
à reprendre**

L'agenda confirmé :

Commission établissement
Journée officielle du 50^{ème}

**20 novembre 2013
12 mai 2014**

Pour le PV
Tina Guinard Dumas

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
<http://www.Lausanne.ch>